



Communiqué de presse

Lundi 26 juin 2023

Explosion au 277 rue Saint-Jacques (5e) : Anne Hidalgo alloue une première aide exceptionnelle de solidarité pour les victimes à hauteur de 2 millions d'euros

À la suite de l'explosion au 277 rue Saint Jacques (5^e) le 21 juin, la Ville de Paris et la Mairie du 5^e arrondissement sont mobilisées pour les victimes et les riverains. Anne Hidalgo, Maire de Paris, annonce ce jour l'octroi d'une première aide exceptionnelle de solidarité d'un montant de deux millions d'euros.

La Ville de Paris souhaite dès à présent permettre aux victimes de bénéficier d'une aide financière immédiate.

Concrètement, cette aide exceptionnelle permettra :

- d'accompagner immédiatement les blessés et leurs familles via les mécanismes d'aides municipaux,
- le relogement de la Paris American Academy et de toutes autres institutions impactées qui en feraient la demande,
- le relogement et l'accompagnement des habitants des immeubles sinistrés,
- l'attribution d'une aide d'urgence aux commerçants impactés.

La Ville de Paris porte une attention particulière aux familles touchées par ce drame, qui ont dû être relogées, et leur apportera toute l'aide nécessaire dans leurs démarches quotidiennes.

Un guichet unique est mis en place pour les habitants, habitantes et commerçants qui peuvent adresser toute question à l'adresse dédiée suivante : DLH-STH-SaintJacques@paris.fr.

Depuis ce drame, la Ville de Paris a ouvert plusieurs dispositifs de soutien et d'aide : une cellule d'accueil en Mairie du 5^e arrondissement, un accompagnement juridique et psychologique proposé par Paris Aide aux Victimes et les permanences de la cellule d'urgence médico-psychologique, des propositions de relogement d'urgence, une médiation concernant le suivi des dégâts subis par les commerçants (Police municipale) et un canal dédié sur le 39 75.

Plusieurs réunions de crise se sont tenues à l'Hôtel de Ville, dont la coordination a été assurée par le Premier adjoint de la Maire de Paris Emmanuel Grégoire, en présence de Florence Berthout, Maire du 5^{ème} arrondissement et en Mairie du 5^e arrondissement.

La Ville de Paris reste mobilisée auprès des victimes et de leurs proches et tient à les assurer de son soutien et de celui des Parisiennes et des Parisiennes face à ce drame qui les touche.

La Maire de Paris remercie les sapeurs-pompiers de Paris, les forces de sécurité, les soignants, les bailleurs sociaux et les services municipaux, notamment ceux de la Mairie du 5^e arrondissement, pour leur mobilisation et leur professionnalisme depuis l'explosion.

Contacts presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr